

# **Fondation Mémorial de la Shoah**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 2012

17, rue Geoffroy l'Asnier

75004 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## Fondation Mémorial de la Shoah

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 2012

17, rue Geoffroy l'Asnier

75004 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

Au Conseil d'administration de la Fondation Mémorial de la Shoah

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Mémorial de la Shoah relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion arrêté par le Bureau le 29 Avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

S'agissant des éventuels événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 mai 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JC Marty', written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Jean-Claude MARTY

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2019 (12 mois)				31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	3 365 543	1 590 753	1 774 790	2,48	2 044 162	2,94
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	12 263		12 263	0,02	12 263	0,02
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	930 305		930 305	1,30	930 305	1,34
Constructions	24 535 966	11 393 206	13 142 760	18,34	13 485 968	19,38
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 322 169	2 191 840	130 330	0,18	40 075	0,06
Autres immobilisations corporelles	15 825 885	4 798 974	11 026 912	15,38	10 870 408	15,62
Immobilisations grevées de droit	14 071 713		14 071 713	19,63	14 223 412	20,44
Immobilisations corporelles en cours	8 109 617		8 109 617	11,31	3 362 019	4,83
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	8 000	8 000				
Créances rattachées à des participations	36 256	36 256				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 130 246	28 886	8 101 360	11,30	8 043 357	11,56
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	117 696		117 696	0,16	192 398	0,28
<b>TOTAL (I)</b>	<b>77 465 659</b>	<b>20 047 914</b>	<b>57 417 745</b>	<b>80,11</b>	<b>53 204 368</b>	<b>76,45</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	184 590		184 590	0,26	207 230	0,30
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	400 338		400 338	0,56	252 738	0,36
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	1 371		1 371	0,00	2 943	0,00
. Organismes sociaux					627	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66		66	0,00	498	0,00
. Autres	4 489 616		4 489 616	6,26	5 148 984	7,40
Valeurs mobilières de placement	626 825		626 825	0,87	626 825	0,90
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	7 250 055		7 250 055	10,11	9 053 397	13,01
Charges constatées d'avance	1 306 366		1 306 366	1,82	1 092 306	1,57
<b>TOTAL (II)</b>	<b>14 259 226</b>		<b>14 259 226</b>	<b>19,89</b>	<b>16 385 550</b>	<b>23,55</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>91 724 886</b>	<b>20 047 914</b>	<b>71 676 972</b>	<b>100,00</b>	<b>69 589 917</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 849 696	19,32	13 767 557	19,78
Ecart de réévaluation				
Réserves	390 000	0,54	390 000	0,56
Report à nouveau	1 447 621	2,02	1 594 451	2,29
Résultat de l'exercice	-1 674	0,00	-146 830	-0,20
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	20 584 973	28,72	20 706 833	29,76
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)	14 071 713	19,63	14 223 412	20,44
<b>TOTAL (I)</b>	<b>50 342 330</b>	70,24	<b>50 535 423</b>	72,62
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 646 683	2,30	1 831 765	2,63
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 646 683</b>	2,30	<b>1 831 765</b>	2,63
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	10 393 746	14,50	10 290 238	14,79
<b>TOTAL (III)</b>	<b>10 393 746</b>	14,50	<b>10 290 238</b>	14,79
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	5 400 420	7,53	2 430 235	3,49
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 813 978	2,53	2 350 811	3,38
Autres	1 817 878	2,54	1 827 808	2,63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	261 935	0,37	323 637	0,47
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>9 294 212</b>	12,97	<b>6 932 492</b>	9,96
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>71 676 972</b>	100,00	<b>69 589 917</b>	100,00

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	256 686		256 686	16,15	239 050	16,42	17 636	7,38	
Production vendue de biens	233 048		233 048	14,66	226 538	15,56	6 510	2,87	
Prestations de services	1 100 143		1 100 143	69,20	990 521	68,03	109 622	11,07	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>1 589 877</b>		<b>1 589 877</b>	100,00	<b>1 456 109</b>	100,00	<b>133 768</b>	9,19	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			3 533 563	222,25	2 609 580	179,22	923 983	35,41	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			781 542	49,16	1 012 329	69,52	-230 787	-22,79	
Autres produits			13 621 046	856,74	13 475 197	925,43	145 849	1,08	
Reprise sur provisions, dépréciations			195 036	12,27	65 917	4,53	129 119	195,88	
Transfert de charges			34 652	2,18	63 946	4,39	-29 294	-45,80	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>18 165 840</b>	N/S	<b>17 226 970</b>	N/S	<b>938 870</b>	5,45	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>19 755 716</b>	N/S	<b>18 683 079</b>	N/S	<b>1 072 637</b>	5,74	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			12 497	0,79			12 497	N/S	
Différences positives de change			20 944	1,32	68 150	4,68	-47 206	-69,26	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			156 113	9,82	139 305	9,57	16 808	12,07	
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>189 554</b>	11,92	<b>207 456</b>	14,25	<b>-17 902</b>	-8,62	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion					4 542	0,31	-4 542	-100,00	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges			60 000	3,77			60 000	N/S	
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>60 000</b>	3,77	<b>4 542</b>	0,31	<b>55 458</b>	N/S	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>20 005 270</b>	N/S	<b>18 895 077</b>	N/S	<b>1 110 193</b>	5,88	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-1 674</b>	-0,10	<b>-146 830</b>	-10,07	<b>145 156</b>	98,86	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>20 006 944</b>	N/S	<b>19 041 907</b>	N/S	<b>965 037</b>	5,07	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises			203 239	12,78	155 169	10,66	48 070	30,98	
Variations stocks de marchandises			22 640	1,42	-19 764	-1,35	42 404	214,55	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 499	0,47	15 923	1,09	-8 424	-52,89	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			3 784 368	238,03	3 183 914	218,66	600 454	18,86	
Services extérieurs			1 873 420	117,83	1 890 891	129,86	-17 471	-0,91	
Autres services extérieurs			5 081 051	319,59	4 663 542	320,27	417 509	8,95	
Impôts, taxes et versements assimilés			569 898	35,85	468 406	32,17	101 492	21,67	
Salaires et traitements			4 172 349	262,43	3 891 012	267,22	281 337	7,23	
Charges sociales			1 799 904	113,21	1 843 607	126,61	-43 703	-2,36	
Autres charges de personnel			-89	-0,00	-17 457	-1,19	17 368	99,49	
Subventions accordées par l'association			3 000	0,19	14 000	0,96	-11 000	-78,56	

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 208 716	76,03	1 088 942	74,78	119 774	11,00
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	69 954	4,40	128 589	8,83	-58 635	-45,59
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	885 051	55,67	1 449 299	99,53	-564 248	-38,92
Autres charges	127 963	8,05	226 362	15,55	-98 399	-43,46
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>19 808 964</b>	N/S	<b>18 982 434</b>	N/S	<b>826 530</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)	13 459	0,85	14 016	0,96	-557	-3,96
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	28 886	1,82			28 886	N/S
Intérêts et charges assimilées	62 498	3,93	20 339	1,40	42 159	207,28
Différences négatives de change	33 924	2,13	485	0,03	33 439	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements	14	0,00	129	0,01	-115	-89,14
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>125 322</b>	7,88	<b>20 953</b>	1,44	<b>104 369</b>	498,11
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	59 199	3,72	24 503	1,68	34 696	141,60
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>59 199</b>	3,72	<b>24 503</b>	1,68	<b>34 696</b>	141,60
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>20 006 944</b>	N/S	<b>19 041 907</b>	N/S	<b>965 037</b>	5,07
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 006 944</b>	N/S	<b>19 041 907</b>	N/S	<b>965 037</b>	5,07

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**Règles et Méthodes Comptables**

*Règlement CRC n° 99-01, Règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par les règlements ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016*

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, en adéquation avec le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au nouveau plan comptable général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Faits marquants de la période :**

Monsieur Hubert CAIN, Trésorier du Mémorial, est décédé dans sa 90<sup>ème</sup> année le 29 décembre 2019.

Il avait contribué depuis 30 ans avec dévouement, rigueur et modestie au développement de l'action du Mémorial et du CDJC. L'ensemble du Bureau et de la Direction administrative et financière s'associent à la peine de sa famille et présentent à son épouse et à ses enfants leurs très sincères condoléances.

L'exercice 2019 a été marqué par une activité intense, tant en matière d'enseignement que d'accueil des scolaires. Les dons et les subventions publiques ont été d'un montant supérieur à ceux de 2018.

Quelques événements importants sont également survenus durant l'année 2019 :

- Mise à jour du Mur des Justes (90 k€)
- Immobilisation des acquisitions de documents pour 189 k€
- Fréquentation du Mémorial en hausse importante (Paris et Drancy). Plus de 320.000 visiteurs
- Augmentation des subventions publiques
- Rénovation du Mur des Noms et de la cour. L'inauguration a eu lieu le 27 janvier 2020.
- Poursuite du chantier de rénovation de l'hôtel Chalons-Luxembourg.

**Effets de la pandémie COVID-19 :**

Le Mémorial a été contraint de fermer tous ses établissements sur instructions gouvernementales le 15 mars 2020 et le personnel a été informé de devoir s'abstenir de prendre les transports en commun.

- Une partie des salariés a été contrainte de garder ses enfants en raison de la fermeture des établissements scolaires
- Ceux dont les fonctions le permettent ont été mis en télétravail.
- Ceux qui occupent des fonctions nécessitant leur présence physique seront mis en chômage technique (attente des dispositions gouvernementales).

Les résultats de l'année 2020 seront probablement impactés par cette crise sanitaire (baisse importante des dons, certaines subventions annulées, des activités reportées ou annulées). Cependant, la FMS, principal soutien du Mémorial a assuré la fondation du maintien de sa subvention ; d'autres financeurs n'ont pas encore fait connaître leur position à ce jour. Les placements sont à capital garanti, hormis pour les SCPI dont le rendement pourrait être impacté. Toutefois, aucune information n'est à ce stade disponible permettant d'apprécier une éventuelle diminution des revenus patrimoniaux associés.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**1) Immobilisations**

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**Etat des immobilisations :**

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Apports des associations dotation initiale	Augmentations Acquisit*, créat* viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 253 880		111 663
Immobilisations incorporelles en cours	12 263		
<b>TOTAL</b>	<b>3 266 143</b>		<b>111 663</b>
terrains	930 305		
Construction sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui	24 195 213		340 753
Install. Générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	2 258 304		160 856
Autres install., agencements, aménagements	36 552		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 685 903		40 920
Expositions permanentes	2 544 168		
Fonds documentaire	10 232 649		188 701
Immobilisations grevées de droit	14 223 412		
Immobilisations corporelles en cours	3 362 019		4 747 598
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>60 468 526</b>		<b>5 478 828</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	44 256		
Autres titres immobilisés	8 055 854		74 391
Prêts et autres immobilisations financières	192 398		
<b>TOTAL</b>	<b>8 292 508</b>		<b>74 391</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72 027 177</b>		<b>5 664 882</b>
	Diminutions par virement de pst à pst	Diminutions par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. À fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			3 365 543
Immobilisations incorporelles en cours			12 263
<b>TOTAL</b>			<b>3 377 806</b>
terrains			930 305
Construction sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			24 535 966
Install. Générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			2 419 160
Autres install., agencements, aménagements			36 552
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 726 823
Expositions permanentes			2 544 168
Fonds documentaire			10 421 351
Immobilisations grevées de droit		151 698	14 071 713
Immobilisations corporelles en cours			8 109 617
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>		<b>151 698</b>	<b>65 795 656</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			44 256
Autres titres immobilisés			8 130 246
Prêts et autres immobilisations financières		74 702	117 696
<b>TOTAL</b>		<b>74 702</b>	<b>8 292 198</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>226 400</b>	<b>77 465 659</b>

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

**a) Les immobilisations incorporelles :**

Elles ne comprennent que les logiciels informatiques ou des logiciels d'applications de "gestion documentaire", qui sont amortis sur un an en mode linéaire pour les logiciels bureautiques et sur 7 ans en mode linéaire pour les logiciels de "gestion documentaire".

Les immobilisations incorporelles comprennent les travaux relatifs à la ré-informatisation du centre de documentation qui ont été mis en production au début de l'année 2018.

**b) Les immobilisations corporelles :**

Il est fait application du règlement ANC n°2014-03 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les durées retenues pour l'amortissement de ces actifs correspondent à la durée d'utilisation de ces biens.

Les méthodes utilisées pour la comptabilisation de l'extension du bâtiment sont :

1 - La méthode des "composants" applicable aux biens décomposables :

Bâtiment, gros œuvre, mur des noms, mur des justes : **40 ans, linéaire**

Charpente, couverture, menuiseries extérieures et étanchéité : **30 ans, linéaire**

Installations électriques (courants fort et faible), chauffage et ascenseurs : **20 ans, linéaire**

Installations techniques de sécurité, auditorium, revêtements de sols, (pierre de taille et résine) serrurerie : **10 ans, linéaire**

Exposition permanente et « Compactus » pour les archives : **10 ans, linéaire**

2 – La méthode classique pour les biens " non décomposables " :

Mobilier de bureau, téléphonie, logiciels d'applications " métier " : **5 ans, linéaire**

Matériel informatique, audio-vidéo : **3 ans, dégressif**

Il est à signaler que le bail emphytéotique signé avec la ville de Paris pour le 17 rue Geoffroy L'Asnier verra son terme au cours de l'année 2052. Compte tenu de la durée du bail, les immobilisations corporelles seront totalement amorties à cette date.

Signature le 11-01-2016 d'un bail emphytéotique de 85 ans avec la Ville de Paris pour l'occupation de l'immeuble dit « Chalons-Luxembourg » au 26 de la rue Geoffroy l'Asnier. Cet immeuble permettra de regrouper sur un même lieu les équipes du Mémorial et de libérer ainsi plus d'espaces pour le public au 17 rue Geoffroy L'Asnier. Des travaux ont été engagés à hauteur de 6.457 k€ à la fin de l'année 2019.

Aux termes d'un contrat de prêt à usage (commodat) signé avec la FMS, le Mémorial gère et exploite le bâtiment de Drancy pour une durée de 99 ans. Ce contrat est matérialisé en comptabilité par la constatation d'un actif représentant les éléments du bâtiment de Drancy, avec en contrepartie un montant équivalent inscrit en Autres fonds associatifs (Compte 229 : Droit des propriétaires – Commodat). La dépréciation s'effectue directement en moins de l'actif et du passif.

L'association CDJC a apporté à la Fondation le fonds documentaire alimenté depuis l'origine par des acquisitions et des dons. Au moment de l'apport, il a été évalué à 8.545.000 € selon un prix moyen des documents inventoriés. L'évaluation fondée sur le prix des transactions dans les salles de ventes a abouti à une valeur approchant le double de la valeur retenue, tout en restant dans une prudence extrême. La Fondation continuant l'enrichissement de ce fonds, toutes les acquisitions d'originaux effectuées viendront augmenter cet actif. Cette augmentation se fera à la valeur d'acquisition. En 2019, les acquisitions représentent 189 k€.

**b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Nouvelles Editions d'Histoire de la Mémoire de la Shoah (NEHMS):** La participation de la Fondation Mémorial au capital de la NEHMS s'élève à 8.000 €.

Le poste **Immobilisations financières** comprend un contrat de capitalisation Multiciel privilège 2 d'un montant de 1.000.000 € qui a été signé avec BNPPARIBAS le 8 avril 2015, trois contrats de placements en SCPI pour environ 1.700.000 € (VALEUR PIERRE, FRANCE INVESTIPIERRE et ACCIMMO PIERRE) et un compte à terme en US\$ pour environ 10.100 kUS\$, afin de préserver la valeur d'un don reçu dans cette devise et inscrit en fonds dédiés. Il comprend également un compte à terme signé avec le CIC Paris ainsi qu'un compte à terme nanti en garantie de l'emprunt souscrit pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble de Chalons-Luxembourg.

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**Etat des amortissements :**

	Début exercice	Apports des associations	Dotations exercice	Elem. Sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche, développement					
Autres immobilisations incorporelles	1 209 718		381 035		1 590 753
Immobilisations incorporelles en cours					
TOTAL	1 209 718		381 035		1 590 753
terrains					
Construction sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui	10 709 245		683 961		11 393 206
Install. Générales, agencements, constructions					
Install. techniques, matériel, outillages industriels	2 182 555		9 285		2 191 840
Autres install., agencements, aménagements	39 826				39 826
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 321 047		74 572		2 395 619
Expositions permanentes	2 303 666		59 863		2 363 529
Fonds documentaire					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	17 556 339		827 680		18 384 019
TOTAL GENERAL	18 766 057		1 208 716		19 974 772
	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. Pour amort. Dérog	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche, développement					
Autres immobilisations incorporelles	381 035				
Immobilisations incorporelles en cours					
TOTAL	381 035				
terrains					
Construction sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui	683 961				
Install. Générales, agencements, constructions					
Install. techniques, matériel, outillages industriels					
Autres install., agencements, aménagements	9 285				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Expositions permanentes	74 572				
Fonds documentaire	59 863				
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	827 680				
TOTAL GENERAL	1 208 716				

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**Fonds associatifs et Réserves****Tableau de variation des fonds associatifs:**

	31/12/18	Apports	Augmentation	diminution	31/12/19
Dotation initiale	10 751 553				10 751 553
Apport	138 929				138 929
Dotations consommables	235 300	86 000		-3 861	317 439
Subventions d'investissements sur biens renouvelables	80 000				80 000
Report a nouveau	1 594 451		-146 830		1 447 621
Réserves pour travaux	390 000		0		390 000
Résultat de l'exercice	-146 830		-1 674	146 830	-1 674
Legs et donations	2 561 775				2 561 775
Subventions d'investissements avec engagement des financeurs	20 706 833		1 065 541	-1 187 401	20 584 973
Commodat	14 223 412			-151 698	14 071 713
	<b>50 535 423</b>	<b>86 000</b>	<b>917 037</b>	<b>-1 196 130</b>	<b>50 342 330</b>

L'apport sans contrepartie de 139 k€ représente le solde des actifs et passifs liés à la fusion du CERCIL au 31 décembre 2017.

**a) Dotation initiale de la fondation**

La dotation est constituée des montants suivants:

Origine	euros
Dévolution de l'association Mémorial de la Shoah	754 716
Dévolution de l'association CDJC	8 550 070
Apport de la Fondation Alain de Rothschild	1 440 000
Affectation résultat 2014	6 767
<b>Dotation initiale</b>	<b>10 751 553</b>

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**b) Subventions d'investissement**

Au passif du bilan au 31/12/2019 figurent 38.645 k€ de subventions **brutes** d'investissement, une somme de 18.042 k€ ayant été reprise dans les résultats ; 22.930 k€ concernent les travaux de l'extension du 17 rue Geoffroy l'Asnier 75004 PARIS.

<b>Subventions</b>	<b>Montants</b>
Ministère de la Culture	7 622 k€
Région Ile de France	2 287 k€
Fondation pour la Mémoire de la Shoah	8 372 k€
Fondations diverses	135 k€
Fonds dédiés pour le Mur des Noms	1 099 k€
Autres fonds dédiés à la rénovation	2 330 k€
Mécénat	1 085 k€
<b>Sous-total extension</b>	<b>22 930k€</b>
Fondation pour la Mémoire de la Shoah	13 225k€
Subvention Châlon-Luxembourg	2 198k€
Autres subventions	274k€
<b>TOTAL Subventions d'investissement</b>	<b>38 627k€</b>

Quote-part de subvention d'investissement rapportée au résultat de l'exercice.

Considérant que :

- Le renouvellement des immobilisations liées au fonctionnement courant du Mémorial est financé chaque année par la subvention de fonctionnement de la FMS,
- Le renouvellement des immobilisations importantes est financé par une convention spécifique,

Ces subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens subventionnés (montant de la dotation aux amortissements en 2019 : 1.208.716 €, montant des subventions rapportées au résultat de l'exercice en: 2019 : 1.187.401 €. Cette reprise a été enregistrée au compte 757000 afin que son impact soit au même endroit que celui de la dotation aux amortissements, sur le résultat d'exploitation.

La convention entre l'association Mémorial de la Shoah et la FMS définissant le financement du renouvellement des immobilisations non liées au fonctionnement du Mémorial a été signée le 18 décembre 2006 et reprise par la Fondation.

**2) Provisions pour risques et fonds dédiés****a) Provisions pour risques et charges**

La Fondation a appliqué les dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatifs au passif. Elle a provisionné les litiges selon la meilleure appréciation du risque associé.

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

	Début exercice	Dotations exercice	Diminutions reprises	Fin exercice
PROVISIONS				
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations excetionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provsions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	1 118 076	69 954	254 743	933 287
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations	713 689		293	713 396
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour Grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	1 831 765	69 954	255 036	1 646 683
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	44 256			44 256
Sur autres immobilisations financières	12 497	28 886	12 497	28 886
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	56 753	28 886	12 497	73 142
TOTAL GENERAL	1 888 518	98 840	267 533	1 719 825
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		69 954	195 036	
- financières		28 886	12 497	
- exceptionnelles			60 000	

**- Provision pour engagement de retraite :**

Pour assurer les obligations découlant de la convention collective, une reprise de 293 € a été enregistrée au cours de l'exercice, portant ainsi le montant de la provision à 713.396 € au 31/12/2019.

La méthode de calcul repose sur l'actualisation et prend en compte les tables officielles de mortalité et de probabilité d'être en vie et présent dans l'entreprise à 65 ans ainsi que les hypothèses de roulement du personnel. Les paramètres pris en compte dans le calcul sont les suivants :

Age de la retraite : 65 ans

Taux de rotation du personnel : 16,90%

Espérance de vie à 65 ans : tables de mortalité officielles

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Taux d'actualisation : 0,77%

Taux de progression des salaires : 1,5% l'an

**- Bâtiment de Drancy :**

En raison de nombreux défauts sur le chantier, le Mémorial a demandé une expertise judiciaire et à mis dans la cause la quasi-totalité des prestataires ayant participé à la construction du site de Drancy.

A contrario, certains fournisseurs ont engagé une procédure à l'encontre du Mémorial, notamment à la suite des dépassements de délais et à la réalisation de travaux supplémentaires.

En 2019, un accord a été trouvé avec AXA assureur dommages ouvrage pour la partie étanchéité du bâtiment, mais la partie judiciaire n'a pas évolué. La provision n'a pas été modifiée

**b) Fonds dédiés**

*Région Ile de France* : Dans le cadre du partenariat avec le Mémorial, la Région Ile de France s'est engagée à hauteur de 80% des dépenses pour un montant de 392.400 € sur l'année scolaire 2018-2019. Cette subvention a été utilisée à concurrence de 214.663€ en 2019.

*Archives départementales* : financement spécifique de la FMS sur la numérisation des archives départementales. Cette subvention se terminera en 2020.

*EHRI* : financée également par la Commission Européenne, portant sur la mise en commun des travaux de recherche et bases de données européennes sur les archives de la Shoah.

FONDS DEDIES	Début exercice	Augmentations	Emplois	Fin exercice
UE / EHRI	55 322	47 558	55 322	47 558
UE / Formations internationales		34 921		34 921
Région Ile de France 2018/2019	161631		161 631	0
Région Ile de France 2019/2020		177737		177 737
Régions sur voyages FMS	291320	170 000	170 000	291 320
Conseils généraux (77/91/92)		63 510		63 510
Ville de Paris	0	36 560		36 560
<b>TOTAL Subventions publiques</b>	<b>508 273</b>	<b>530 286</b>	<b>386 953</b>	<b>651 606</b>
Dons bienfaiteurs	1 373 567	19 294		1 392 861
Appel à dons Mur des noms	159 169			159 169
Fondation abritée Heilbronn	0			0
SNCF	4 020 000			4 020 000
Bourse d'étude RITA THALMANN	42 679			42 679
Fondation Drahi	0			0
Leg Baronne Rothschild	3 505 776			3 505 776
Claims / Formations	39 878	61 498	39 878	61 498
<b>TOTAL Mécénats et dons</b>	<b>9 141 069</b>	<b>80 792</b>	<b>39 878</b>	<b>9 181 983</b>
FMS Archives départementales	286 184			286 184
FMS Voyage 2018/2019	354 712		354 712	0
FMS Voyage 2019/2020		273 973		273 973
<b>TOTAL Fondation pour la Mémoire de la SHOAH</b>	<b>640 896</b>	<b>273 973</b>	<b>354 712</b>	<b>560 157</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 290 237</b>	<b>885 051</b>	<b>781 543</b>	<b>10 393 745</b>

Les fonds non mouvementés depuis deux ans représentant un total de 8.014 k€ sont destinés à être utilisés dans un avenir proche.

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**Créances et dettes d'exploitation**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Etat des créances et dettes :**

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	36 256		36 256
Prêts			
Autres immobilisations financières	117 696		117 696
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	388 270	388 270	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 371	1 371	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices			
- TVA	66	66	
- Subventions d'investissement	8 000	8 000	
- Subventions d'exploitation	3 025 191	3 025 191	
- Divers Etat	44 312	44 312	
Groupe et associés			
Subventions privées/mécénats	1 210 217	1 210 217	
Engagement sur versement dotation initiale	1 579	1 579	
Divers	200 316	200 316	
Charges constatées d'avance	1 306 366	1 306 366	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 339 641</b>	<b>6 185 689</b>	<b>153 952</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Etat des dettes	Montant brut	Un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. De crédits :				
- à un an maximum				
- plus d'un an	5 396 728	219 005	1 663 335	3 514 389
Emprunts et dettes financières	1 900		1 900	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 813 978	1 813 978		
Personnel et comptes rattachés	323 278	323 278		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	458 886	458 886		
Etat et autres collectivités publiques				
- Impôts sur les bénéficiaires				
- TVA	1 212	1 212		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	80 566	80 566		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	177 565	177 565		
Groupe et associés				
Autres dettes	753 540	753 540		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	261 935	261 935		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 269 589</b>	<b>4 089 965</b>	<b>1 665 235</b>	<b>3 514 389</b>
Emprunt souscrits en cours d'exercice	3 480 910			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	205 940			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**a) Stocks**

Le stock de la librairie au 31/12/2019 a été porté à l'actif du bilan, sans dépréciation, pour 184.590 €. Le stock d'ouvrages de la librairie du Cercil a été intégré pour 7.766 €.

**b) Valeurs mobilières de placement :**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires sont comptabilisées selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et de reprises financières.

Les valeurs mobilières de placement inscrites au bilan du 31 décembre 2019 pour un montant de 627 k€, ont une valeur liquidative sensiblement équivalente. La plus-value latente n'est pas significative.

Les placements à plus d'un an ont été reclassés en Immobilisations financières.

**c) Emprunts et dettes assimilées**

Libellé	Emprunts	intérêts courus
<b>Au 31/12/18</b>	<b>2 121 759</b>	<b>0</b>
Nouvel emprunt	3 480 910	
Remboursement d'emprunts	-205 940	
<b>Au 31/12/19</b>	<b>5 396 728</b>	<b>0</b>

**d) Produits constatés d'avance**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Le montant des produits constatés d'avance en 2019 s'élève à 262 k€. Il s'agit de produits d'exploitation.

**3) Compte de résultat****a) Ressources de la Fondation :**

La Fondation dégage trois catégories de ressources :

- Le chiffre d'affaires : il correspond aux recettes des activités payantes de la Fondation et des manifestations de soutien. L'enregistrement s'effectue au moment de l'engagement.
- Les subventions : elles sont comptabilisées dans l'exercice dès la signature. Pour les subventions dédiées, des fonds dédiés sont créés si la totalité de la subvention n'a pas été utilisée au cours de l'exercice. Lorsque la convention prévoit des attributions échelonnées sur plusieurs années, seule la subvention de l'année est comptabilisée ; les subventions ultérieures sont inscrites en engagements reçus.
- Les dons et legs: les dons sont enregistrés en fonction de leur date d'émission. Ils comprennent les dons affectés, non affectés et les mécénats. Les dons relatifs à l'exercice 2019 ont été saisis jusqu'au 15 janvier 2020. Au-delà de cette date, ils ont été affectés à l'exercice 2020.

A la fin de l'exercice, il existait des legs à percevoir, dont le montant ne peut être évalué, notamment lorsque des biens doivent être vendus au préalable, soit directement, soit aux enchères.

**Tableau des ressources :**

Ressources	31/12/2018	31/12/2019
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Librairie	241 015 €	278 090 €
Manifestations de soutien	224 573 €	211 644 €
Voyages à Auschwitz	632 928 €	757 663 €
Autres activités	357 593 €	342 480 €
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>1 456 109 €</b>	<b>1 589 877 €</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>		
Subventions publiques affectées	2 608 148 €	3 533 563 €
Subventions publiques non affectées	1 432 €	
<b>Total subventions d'exploitation</b>	<b>2 609 580 €</b>	<b>3 533 563 €</b>
<b>Dons, mécénat et subventions privées</b>		
Subvention privées, mécénats affectés	1 285 872 €	382 404 €
Subvention privées, mécénats non affectés	8 150 317 €	8 843 352 €
Dons affectés	3 370 €	
Dons non affectés	2 736 109 €	3 013 978 €
Legs	290 304 €	186 654 €
<b>Total dons, mécénat et subventions privées</b>	<b>12 465 973 €</b>	<b>12 426 388 €</b>
Quote part de subventions d'investissement virée au compte de résultat	992 342 €	1 187 401 €
Quote part de dotation consommables	14 700 €	3 861 €
Autres produits	2 183 €	3 397 €
<b>Total autres produits</b>	<b>1 009 225 €</b>	<b>1 194 658 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 540 887 €</b>	<b>18 744 486 €</b>

**b) Quote-part d'opérations faites en commun: Edition d'ouvrages**

Une partie des ouvrages édités par le Mémorial est éditée par le biais une société en participation. La gérance en est assurée par

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

l'autre associé, qui tient les comptes et fournit au Mémorial des situations régulières.

Le Mémorial ne fait qu'enregistrer sa quote-part de résultat dans la société en participation. Au titre de 2019, le montant de la perte n'étant pas connu a été provisionné à -15.000 €.

**c) Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'explique de la manière suivante :

<b>Objet de la charge ou du produit exceptionnel</b>	<b>charges</b>	<b>produits</b>
sur exercices antérieurs	15 000 €	
sur opérations de gestion	44 199 €	
Reprise provisions pour risque		60 000 €
	<b>59 199 €</b>	<b>60 000 €</b>

**d) Bail de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie**

Le bail actuel, signé en 2006, est arrivé à échéance le 31 juillet 2015. Il a été renouvelé aux mêmes conditions, avec l'application de l'indice contractuel. Le prochain renouvellement triennal est prévu en aout 2021. Un congé a été signifié à cette date par voie d'huissier pour anticiper le déménagement des bureaux vers l'hôtel Chalons-Luxembourg.

**4) Autres éléments significatifs****a) Engagements hors bilan**

- La Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) s'est engagée à subventionner les dépenses de fonctionnement incluant les investissements courants du Mémorial par une convention triennale portant sur les années 2016, 2017, 2018, signée à la fin de l'année 2015. Une autre convention portant sur les années 2019-2020 a été signée en 2019 pour un montant de 4.148 k€.

- La FMS et le Mémorial de la Shoah ont signé une nouvelle convention triennale portant sur le fonctionnement, et incluant l'établissement d'Orléans. Elle prévoit un montant de subvention de 24 M€, sur la période, soit 8.000 k€ par an. Dans le cadre de cette nouvelle convention triennale 2019-2021, la répartition entre la gestion du Bâtiment Drancy et les autres activités n'est plus fixée. Elle s'applique selon les critères suivants :

- Subvention de fonctionnement FMS attribuée à Drancy à hauteur des charges nettes constatées
- Solde de la subvention intégrée dans le Fonctionnement Paris et Orléans ;

La subvention finance des charges d'exploitation et des investissements ; les dotations aux amortissements sont couvertes par les reprises de subventions anciennement affectées aux investissements.

Le montant attribué à l'année 2019 a été de 8.000 k€, répartis à raison de 1.470 k€ pour Drancy, 6.430 k€ sur Paris et 100k€ pour Orléans (Cercil).

- Le montant des engagements **donnés** s'élève à 342 K€ au 31 décembre 2019. Ils sont constitués de contrats de location de matériel informatique et bureautique.

- Un bail emphytéotique de 85 ans a été signé avec la ville de Paris sur l'hôtel de Chalons-Luxembourg, le 11 janvier 2016.

- Rappelons également que la FMS s'est engagée à financer les grosses réparations.

**b) Sectorisation**

L'association Mémorial de la Shoah avait constitué un secteur taxable à la TVA et à l'IS sur les activités de la librairie et de l'Édition. La fondation a gardé le même principe ; les reports déficitaires du secteur commercial n'ont pas été transmis à la Fondation.

**c) Social**

Il est à noter que les élections des représentants du personnel organisées en décembre 2007, en décembre 2009 et en décembre 2011 ont abouti à un constat de carence de candidatures, en revanche les élections tenues en décembre 2015 ont abouti à l'élection de 3 titulaires et trois suppléants qui ont constitué une délégation unique du personnel pour une durée de quatre ans. Au 31/12/2018, aucun candidat ne s'étant présenté, les élections ont abouti à un constat de carence.

Le nombre de salariés (hors vacataires) en équivalent temps plein a été de 83 en 2019; il était de 79 en 2018.

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

**d) Rémunérations des dirigeants**

Tous les membres du Conseil d'administration sont bénévoles ; aucune rémunération, ni défraiement ne leur sont versés. Le montant global des rémunérations versées aux plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles n'est pas communiqué car cela reviendrait à donner une information individuelle.

**e) Honoraires du commissaire aux comptes conformément au décret n° 2008-1487 du 30 déc. 2008**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 est de 25.000 € TTC pour l'audit des comptes, 2.160 € TTC pour l'attestation destinée à la Commission européenne et 1.200 € pour l'attestation Ecofolio.

**f) Contributions volontaires en nature :**

Le Mémorial bénéficie de l'assistance ponctuelle d'un volontaire et de quelques bénévoles, notamment pour certaines mises sous pli de mailings, des appels à l'occasion des cérémonies, de la revue de presse et du classement.

Notons également que de nombreux dons de documents sont reçus tout au long de l'année, notamment grâce aux « permanences photos » chaque mardi, et aux collectes effectuées en province. Leur évaluation financière est très difficile à faire.

**g) Fondation abritée Ernest et Claire Heilbronn**

La fondation abritée a reçu 86.000 € d'apport sur l'exercice 2019. Sur demande du comité de gestion, le placement des sommes disponibles a été effectué : 120.000 € sur le support EMTN Horizon, échéance juillet 2027 et 30.000 € sur le support EMTN Oxygène, échéance juillet 2027.

Après distribution du prix annuel et paiement des frais induits par cette cérémonie, le résultat de l'exercice apparaît en perte de -4 102,08 €. Les fonds propres s'élèvent à 317.315,92 € et les disponibilités à 169.000 €.

<b>BILAN</b>			
Titres	150 000,00 €	336 000,00 €	Apport
		-14 582,00 €	Report à nouveau
		-4 102,08 €	Résultat
Disponibilités	169 000,00 €		
		1 684,08 €	Dettes mémorial
	319 000,00 €	319 000,00 €	
<b>RESULTAT</b>			
prix	3 000,00 €		
frais gestion	150,00 €		
frais remise	834,08		
intérêts fi	118,00 €		
		4 102,08 €	
	4 102,08 €	4 102,08 €	

## Compte d'emploi des fonds reçus du public

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France	12 896 669	1 036 485	1,1 Dons et legs collectés	3 013 978	3 013 978
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	186 654	186 654
			- Legs et autres libéralités non affectées		
			- Legs et autres libéralités affectées		
1.2 Réalisées à l'étranger	584 020		1,2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à d'autres organismes agissant en France					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	1 007 997	1 007 997	<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>	9 225 756	
2.1 Frais d'appel à la générosité public					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	4 534 367	1 156 150	<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	3 533 563	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	19 023 053	3 200 632	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	3 068 741	3 200 632
<b>II - DOTATION AUX PROVISIONS</b>	78 886		COMPTES DE RESULTAT		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	885 051		II - REPRISES DES PROVISIONS	175 082	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	781 542	
<b>IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
V - TOTAL GENERAL	19 986 990	3 200 632	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 674	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GENERAL	19 988 990	3 200 632
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	3 200 632		VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 200 632
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations		
Frais de fonctionnement			Dons en nature		
<b>Total</b>			<b>Total</b>		

## Compte d'emploi des fonds reçus du public

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Annexe

*En application de la loi du 7 Août 1991, de l'arrêté du 30 juillet 1993 et du règlement CRC n°2008-12.*

#### **Emplois**

##### **\* Missions sociales réalisées en France :**

Les missions sociales du Mémorial de la Shoah se résument en : Préserver, Transmettre, Enseigner la mémoire de la Shoah.

Pour ce faire, elle gère le bâtiment, organise des expositions, conférences, réunions, visites, manifestations diverses consacrées à la commémoration des souffrances et de l'extermination des juifs en Europe sous la domination de l'Allemagne nazie et au souvenir de la lutte et de la résistance juive à l'opresseur. Elle promeut toute recherche et étude à ce sujet

##### **\* Affectation des dons et autres produits collectés auprès du public :**

Le montant des dons non affectés est imputé pour 1.036.485 € (campagne IFI) sur les missions du Mémorial, pour 1.156.150 € sur le fonctionnement et 1.007.997 € sur les frais de collecte.

##### **\* Affectation des frais :**

Les frais de recherche de fonds (1.007.997 €) ont été affectés selon la règle suivante :

- Frais directs de campagne lorsque celle-ci a été dédiée à une activité, ce qui a été le cas de la campagne. Ces frais intègrent les honoraires du consultant, les frais de fabrication des mailings.
- Les recettes collectées auprès du public non dédiées à une activité sont imputées sur les frais de fonctionnement du Mémorial.
- Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont constitués des activités support du Mémorial (principalement les services informatiques, direction, finances, communication et relations internationales).

Le ratio de missions sociales sur l'exercice 2019 s'élève à 64% contre 69% en 2018.

#### **Ressources**

##### **\* Ressources collectées auprès du public :**

La déclaration d'appel à la générosité du public a été effectuée pour la première année en 2010 en raison de la possibilité offerte aux donateurs de faire des dons par Internet à partir de la fin de l'année 2009.

Les dons sont faits dans le but de soutenir le Mémorial, sans destination particulière. Ils sont donc imputés aux missions sociales et au fonctionnement de l'institution.

##### **\* Autres ressources :**

Elles se composent de financements privés, de subventions publiques et des recettes d'activités.